

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00378

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET JAZZ EN LIEN AVEC LES ACTIONS DU POLE METROPOLITAIN

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Guy FRANCON, M. Roland GOUJON, M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 20 novembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171011-D20170037810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171120

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET JAZZ EN LIEN AVEC LES ACTIONS DU POLE METROPOLITAIN

Dans le cadre du Pôle Métropolitain, une ambition commune a été définie pour porter des actions concrètes dans les domaines de l'économie, de la culture, des transports et de l'aménagement, ceci afin de promouvoir un développement durable et de renforcer le rayonnement de l'attractivité du territoire métropolitain.

A ce titre, il a été décidé de mettre en place des actions visant à contribuer à l'appropriation par les habitants de cette coopération métropolitaine à travers les projets dans les domaines de la culture, du tourisme et des loisirs.

Le volet culturel vise aussi à développer les liens entre les habitants du Pôle Métropolitain, afin de se forger une identité métropolitaine, un sentiment d'appartenance à une communauté en s'appuyant sur les grands événements, tels que :

- les biennales d'art contemporain et de la danse, alternativement une année sur deux, pour Lyon Métropole ;
- la biennale du cirque pour la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI) ;
- la biennale internationale design pour Saint-Etienne Métropole ;
- le Jazz à Vienne pour ViennAgglo ;
- le festival des nouvelles voix pour la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône.

Dès l'origine, ce projet a été conçu en résonances à Jazz à Vienne. Des contacts approfondis ont également été établis rapidement avec ce festival dans l'idée que le temps fort d'aboutissement de ce travail puisse trouver une place dans le cadre de la programmation 2018.

Ce projet, ambitieux dans ses objectifs et ses exigences artistiques et pédagogiques, traduit une volonté commune du directeur du conservatoire et des enseignants de développer un travail sur le développement de la musique Jazz par le biais de concerts composés de jeunes musiciens et de professionnels.

Ce projet s'inscrit pour Saint-Etienne Métropole dans le cadre de la résonance à Jazz à Vienne mais également du Jazz Day. Il apparaît donc nécessaire de préciser les conditions de la participation financière pour les actions qui auront lieu sur le territoire de la métropole.

Le projet Jazz porté par le conservatoire Massenet et l'association Gaga Jazz, sera ainsi décliné :

Le 30 avril à l'occasion de l'International Jazz Day :

- intervention dans l'après-midi d'une formation de jazz du Conservatoire au CHU de Saint-Etienne (animation dans différents services et hall de l'hôpital), ainsi que dans un EHPAD ou une crèche ;
- à partir de 18h, grande soirée jazz au FIL (salle de musiques actuelles de Saint-Etienne), avec la participation du Grand Big Band, du Big Band et du petit Big Band du Conservatoire et de l'Orchestre Symphonique du Conservatoire à Rayonnement Régional. Le thème choisi sera « Jazz meets Classic » ou « Quand le classique Swing ». L'idée est de faire entendre successivement la pièce originale Casse-noisette de Piotr Ilitch Tchaïkovsky avec la version revisitée par Duke Ellington, en reprenant le même principe pour des œuvres de Jean Sébastien Bach, ou George Gershwin.

Mi-juin en résonance à « Jazz à Vienne » :

Un concert de jazz à l'OPSiS de Roche la Molière (sous réserve) avec une première partie avec les élèves de l'école de musique de Roche-la-Molière puis une seconde partie assurée par le Big Band du conservatoire de Saint-Etienne.

Le vendredi 06 juillet 2018 en résonance à « Jazz à Vienne »

Concert de jazz place Jean Cocteau à Saint-Etienne en deux parties :

- à 18h : 1^{ère} partie assurée par des ateliers des Conservatoires de Saint-Etienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier voire Bourgoin-Jallieu ;
- à 20h : 2^{ème} partie assurée par un groupe de musiciens professionnels.

Ce projet et les répétitions vont débiter en fin d'année 2017 au Conservatoire, et le travail se prolongera jusqu'aux représentations. Un work in progress aura lieu en décembre 2017 au conservatoire de Saint-Etienne.

L'ensemble de ces manifestations sera ouvert à tout public et gratuit.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 7 000 € à l'association Gaga Jazz pour les projets de résonances à Jazz à Vienne mais également pour le Jazz Day. Le budget global de l'opération s'élève à 13 000 €.

La dépense s'effectuera, au titre de la convention, à hauteur de 40% en 2017 et 60% en 2018.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention à hauteur de 7 000 € pour la résonance à Jazz à Vienne et le Jazz Day à l'association Gaga Jazz ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention permettant le traitement satisfaisant de ce dossier ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget culture de l'exercice 2017 / 2018.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large initial 'G'.

Gaël PERDRIAU